



COMMUNIQUÉ de presse



Rennes,
Samedi 19 novembre 2016

Premières assises du gallo – Cârrouje 2016 Vers une politique linguistique spécifique en faveur du gallo

La Région a réuni, ce jour à Rennes, une centaine d'acteurs du gallo avec pour objectif de co-construire une politique linguistique spécifique, en faveur du développement de cette langue de Bretagne. « Si la collectivité a reconnu officiellement, dès 2004, l'existence du gallo et soutenu les associations oeuvrant en sa faveur, ont rappelé Loïg Chesnais-Girard, 1^{er} Vice-président de la Région, et Kaourintine Hulaud, Présidente de la commission culture et déléguée à la langue gallèse, il s'agit aujourd'hui d'aller plus loin et de fixer des priorités d'actions sur le court, moyen et long terme. »

Considérée en danger par l'UNESCO, le gallo reste à ce jour un **vecteur de lien social et culturel**. Pas moins de **65 associations** font vivre la langue gallèse et **125 structures** (entreprises, médias, collectivités, artistes, associations, structures de formation...) l'utilisent dans leur communication.

Quatre ateliers participatifs ont rythmé cette journée de travail :

- le gallo, l'**enseignement et la formation**, animé par Virginie Malle, Maisons Familiales Rurales
- le gallo et la **sphère publique/sphère privée**, animé par Laurent Michel, Communauté de Communes Hardouinais-Mené,
- le gallo et **les médias**, animé par Anna Quéré, journaliste
- le gallo et **la création artistique**, animé par Jean-François Bertrand, Conseil culturel de Bretagne

Philippe Blanchet, enseignant-chercheur en **sociolinguistique**, à l'université Rennes 2, interviendra ensuite sur la thématique de la **glottophobie**. Spécialiste du plurilinguisme en situations francophones et des discriminations qui y sont liées, cet expert est l'inventeur de ce concept¹.

Sauvegarde de la langue et développement du nombre de locuteurs

Après synthèse et restitution des ateliers, **Loïg Chesnais-Girard** a invité les acteurs présents à tracer ensemble **une feuille de route pour le gallo** avec pour objectif de conforter et d'amplifier les dispositifs régionaux existants : « en Bretagne, nous avons ce **désir de langue**, a insisté le 1^{er} Vice-Président. Il nous faut renforcer notre action, notamment en termes de **coordination, d'usages numériques**, dans le cadre d'une politique linguistique actualisée qui sera soumise au vote de l'assemblée régionale en 2017. »

Pour **Kaourinthine Hulaud**, « l'urgence est de former de nouveaux locuteurs, enfants et adultes, d'inciter davantage à la **transmission familiale**, de **soutenir les jeunes dans des projets** autour du gallo faisant appel, si besoin, au **financement participatif**. »

Autre piste de travail : le **recensement** en Bretagne. La Région s'est en effet rapprochée de l'INSEE pour voir s'il était possible d'intégrer dans ses enquêtes des **questions sur la connaissance et la pratique des langues de Bretagne**.

¹ Expert auprès d'organismes internationaux (ONU, Conseil de l'Europe...), il est auteur de nombreux ouvrages, dont le dernier en date « *Discriminations : combattre la glottophobie* ».

Principales actions de la Région en faveur du gallo

- ◇ Mise en place d'une signalétique trilingue (français, breton, gallo) dans les bâtiments de la Région
- ◇ Lancement des Prix du Gallo en 2011, de la Semaine du breton et du gallo, tous les ans au printemps
- ◇ Présentation, en avril 2015, par le Conseil culturel, d'une charte du gallo contenant 21 préconisations et du label « dam Yan, dam Vèr », « du gallo, j'en veux ».
- ◇ Prise en compte par le Rectorat d'académie des attentes de la Région, conformément à la convention spécifique des langues régionales (2015-2020) liant l'Etat, le Conseil régional et les universités.

Les 5 lauréats des 6^e Priz du galo

La journée s'est achevée par la remise des 6^e Priz du galo/Prix du gallo 2016. Organisés depuis 2011 par l'association **Bertègn Galèzz** avec le **soutien de la Région**, ils récompensent chaque année, dans **3 catégories** (850 à 1 500 €), des acteurs ou actions favorisant le gallo :

> Structures (associations, entreprises ou collectivités locales)

- ◇ **1^{er}** : **Hélène Coudray** de **Miron-Mirette**, micro-entreprise de création graphique et production d'objets supports de message en gallo : autocollants, T-shirts...
- ◇ **2^e** : **Confédération Kendalc'h** pour l'usage du gallo dans la signalétique de son nouveau siège à Auray et dans sa communication (site internet)

> Réalisations : créations culturelles, études linguistiques...

- ◇ **1^{er}** : **Runje**, e-revue hebdomadaire en gallo
- ◇ **2^e** : **ChubEndret par Chubri**, mise en ligne de travaux d'enquêtes sur la toponymie gallèse.

> Personnalité gallophone de l'année

- ◇ **Patrik Deriano**, militant engagé pour la défense du gallo auteur, chercheur et chroniqueur.

Le gallo, langue romane de la Bretagne, qu'il est urgent de transmettre

Langue romane issue d'une évolution locale du latin populaire implanté après la conquête romaine, le gallo fait partie de l'ensemble des langues d'oïl (comme le picard, le poitevin,... et le français). Le gallo est traditionnellement parlé dans la partie est de la Bretagne, dite Haute-Bretagne ou Pays gallo, mais cette langue est aujourd'hui en danger du fait d'une population gallésante vieillissante. D'après un sondage réalisé en 2014, **200 000 personnes parlent le gallo**, soit 5 % des Bretons habitant la Bretagne historique, et 400 000 le comprennent, soit 8 % de la population. Le Ministère de l'Education Nationale a reconnu le gallo comme langue régionale, doté d'un enseignement en collèges et lycées et d'une épreuve facultative au baccalauréat.